PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 10 JUIN 2020

L'an deux mil vingt, le dix juin à vingt heures 30 minutes, les membres du Conseil municipal de la ville de Vélizy-Villacoublay, dûment convoqués individuellement et par écrit le 4 juin deux mil vingt, se sont réunis au Centre Maurice Ravel (salle Maurice Ravel) sous la présidence de M. Pascal Thévenot, Maire de Vélizy-Villacoublay.

Nombre de conseillers en exercice : 35

Présents :

M. Pascal Thévenot, Mme Magali Lamir, M. Jean-Pierre Conrié, Mme Michèle Ménez, M. Frédéric Hucheloup, Mme Élodie Simoes, M. Damien Metzlé, Mme Nathalie Brar-Chauveau, M. Olivier Poneau, Mme Johanne Ledanseur, M. Bruno Drevon, M. Pierre Testu, M. Michel Bucheton, Mme Christiane Lasconjarias, Mme Dominique Busigny, Mme Catherine Despierre, Mme Odile Novel, Mme Nathalie Normand, Mme Valérie Sidot-Courtois, M. Bruno Larbaneix, M. Arnaud Bertrand, Mme Chrystelle Coffin, Mme Solange Pétret-Racca, M. Omar N'dior, M. Stéphane Lambert, M. Marouen Touibi, M. Michael Janot, M. Alexandre Richefort, M. Didier Blanchard, Mme Pascale Quéfélec, M. Pierre-François Brisabois, M. Hugues Orsolin, M. François Daviau, Mme Sophie Paris.

A donné procuration :

Mme Valérie Pécresse à M. Pascal Thévenot.

Secrétaire de Séance :

Mme Johanne Ledanseur.

Pour toute correspondance :

M. le Maire l Mairie l 2 place de l'Hôtel de Ville • BP 50 051 • 78146 Vélizy-Villacoublay Cedex

Tél.: 01 34 58 50 00 • Fax: 01 34 58 50 40 Courriel: relationcitoyens@velizy-villacoublay.fr



M. le Maire : « Bonjour à tous, je vous propose de vous asseoir et de commencer cette séance. »

M. le Maire procède ensuite à l'appel nominatif des membres du Conseil municipal.

M. le Maire: « Nous avons un ordre du jour assez chargé avec plus de soixante points. Je vous propose, pour toutes les délibérations qui ne nécessitent pas obligatoirement un vote à bulletin secret, de procéder à un vote à mains levées. Pour ceux qui se déroulent à bulletins secrets, nous procéderons comme la dernière fois, sans passer par l'isoloir et l'urne viendra à vous. Tout le monde est d'accord ? »

À l'unanimité le vote à mains levées est adopté pour tous les points qui le permettent.

M. le Maire: « Vous savez tous qu'Henri Maingreaud nous a quittés pendant le confinement. C'était une figure importante qui a consacré des dizaines d'années à Vélizy. Il a été 1^{er} adjoint, il a présidé l'association des Anciens Marins qui a fait énormément de choses pour Vélizy, son histoire et son patrimoine. Je vous propose de vous lever afin de lui rendre hommage en observant une minute de silence. »

Une minute de silence est observée afin de rendre hommage à Monsieur Henri Maingreaud.

M. le Maire : « Nous profiterons des cérémonies du 11 novembre pour lui rendre un hommage avec les anciens combattants et les porte-drapeaux.

Je vous propose de désigner Mme Johanne Ledanseur comme Secrétaire de séance.

Avez-vous des questions sur le procès-verbal de la séance du 25 mai 2020. Non, nous passons au vote. »

Approbation du procès-verbal de la séance du 25 mai 2020.

M. le Maire: « Avez-vous des questions sur le recueil des actes administratifs? Non. »

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré, à l'unanimité, ADOPTE le procès-verbal de la réunion du Conseil municipal du 25 mai 2020.

Compte rendu des actes administratifs pris par le Maire dans le cadre des délégations données par le Conseil municipal.

Numéro de l'acte	Date de l'acte	Objet de l'acte
2020_088	17/02/2020	Signature d'un contrat de prestation pour la mise en place du camion MAIF numérique tour et de l'organisation de la conférence « Réseaux sociaux, information ou manipulation ? » avec la société d'assurance mutuelle MAIF, dans le cadre de la mise en place d'actions de prévention autour du numérique. Le montant de la prestation est de 3 600 € TTC

Numéro de l'acte	Date de l'acte	Objet de l'acte
2020_127	12/03/2020	Signature d'une convention avec le CNFPT en vue de l'organisation des formations d'initiative locale (F.I.L.) sur les marchés publics, organisées les 24 et 25 février 2020 à destination des agents de la collectivité, sans frais pour la Commune.
2020_129	12/03/2020	Signature d'un marché avec la société TPGH pour le remplacement de vitrages à l'identique sur la verrière de l'espace Dautier. Le montant du marché s'élève à 39 995 € H.T.
2020_130	18/03/2020	Signature de l'avenant n° 2 à la convention d'autorisation d'occupation précaire conclue avec la société SAFRAN LANDING SYSTEMS concernant une partie de la parcelle située 11 rue Général Valérie André à Vélizy-Villacoublay, dont l'assiette a été réduite. Redevance forfaitaire mensuelle de 255,19 € TTC.
2020_131	19/03/2020	Passation d'un marché relatif aux prestations d'entretien annuel de la carrière et du manège du Poney-Club de Vélizy-Villacoublay avec la société NORMANDIE DRAINAGE. Il s'élève à 18 556 € HT.
2020_132	19/03/2020	Passation d'un marché avec la société CDLD pour l'acquisition de 3 modules gonflables d'animation pour la piscine municipale. Le montant du marché s'élève à 9 033,96 € TTC.
2020_133	19/03/2020	Signature de l'avenant n° 1 à la convention d'autorisation d'occupation précaire conclue avec la société VÉLIGÉO, en vue des travaux de géothermie. L'assiette a été augmentée.
2020_134	19/03/2020	Signature d'un contrat avec la société A.D.I.C. Informatique pour la maintenance et l'assistance du logiciel de gestion du recensement SEDI. Le montant de la prestation s'élève à 120 € H.T. annuel. Début du contrat au 1er avril 2020. Il est conclu pour une durée d'un an renouvelable dans la limite de deux renouvellements soit jusqu'au 30 mars 2023.
2020_135	23/03/2020	Avenant n°1 au marché 2018-23 — Marché de maitrise d'œuvre pour la réfection de l'étanchéité de la toiture terrasse du théâtre et centre d'art de l'Onde avec la société IPH. Le montant de la rémunération définitive est fixée à 42 900 € HT.
2020_136	31/03/2020	Signature d'un contrat de prestation pour la mise en place d'animations scolaires du 26 mars au 24 avril 2020 avec DA Ciné-Conférences dans le cadre du festival du Court Métrage destinées aux enfants de la Ville. Le coût de la prestation s'élève à 1 786 € net.

Numéro de l'acte	Date de l'acte	Objet de l'acte
2020_138	24/03/2020	Tarifs communaux — Création d'un tarif « Panier de courses ». Les circonstances particulières liées à la propagation du virus Covid-19 ont conduit la Commune a aidé les personnes qui ont eu des difficultés à se déplacer pour acheter des denrées alimentaires. Le panier s'élève à 29 € et il est à destination des séniors, personnes isolées ou à mobilité réduite Vélizien. Le panier est ensuite refacturé.
2020_139	25/03/2020	Passation d'un marché avec la société BATISAFE relatif à mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le remplacement du système de sécurité incendie (SSI) du centre culturel Ravel. Le montant du marché s'élève à 5 610 € HT.
2020_141	08/04/2020	Passation d'un marché avec la société Qmatic relatif à la migration de la solution de gestion de la file d'attente. L'évolution de l'application et l'acquisition du module permettra à la Commune d'offrir un nouveau service en ligne aux usagers. Le montant du marché s'élève à 24 402€ HT pour la fourniture et l'installation du module, et de 2 550€ annuel HT pour la partie maintenance. Une partie à bons de commande d'un montant maximum annuel de 10 000€ HT pour des prestations de formation et d'assistance exceptionnelles.
2020_142	10/04/2020	Signature d'un contrat de réabonnement à la plateforme d'agrégation de services numériques culturels pour la médiathèque avec la Société C.V.S. Le montant total s'élève à 22 004,73 € TTC pour une durée d'un an soit du 1er janvier au 31 décembre 2020.
2020_143	16/04/2020	Signature d'une convention de formation avec l'organisme de formation Enfance et Musique pour une action de formation intitulée « Le livre et le tout-petit » prévue du 25 au 27 mai 2020 pour un agent communal. Le coût de cette formation est de 954,00 € T.T.C.

Numéro de l'acte	Date de l'acte	Objet de l'acte
2020_147	20/04/2020	Passation d'un marché avec la société Anakrys, relatif à l'hébergement, la maintenance et l'évolution du site de la ville. Le montant du marché est décomposé comme suit : montant global et forfaitaire de 7 200 € HT pour l'hébergement et la maintenance annuelle du site de la ville et une partie à bons de commande d'un montant maximum annuel de 20 000 € HT pour des prestations de développement et d'évolution du site de la ville.
2020_148	22/04/2020	Passation d'un marché avec la société Arpège relatif à l'acquisition et maintenance d'un logiciel de gestion de la relation citoyen. Le montant du marché est décomposé comme suit : montant global et forfaitaire de 18 190€ HT pour la fourniture et l'installation du module, montant global et forfaitaire annuel de 480€ HT pour la partie maintenance, une partie à bons de commande d'un montant maximum annuel de 10 000€ HT pour des prestations de formation et d'assistance exceptionnelles.
2020_151	27/04/2020	Avenants n°1 au marché relatif à l'organisation de spectacles pyrotechniques pour la fête nationale de la Commune conclu avec la société Soirs de Fêtes pour le lot n°1 et la société Fêtes et Feux Prestations pour le lot n°2 - report de dates des manifestations. Compte tenu des mesures gouvernementales prises dues à la pandémie du Covid-19, la Commune reporte les feux d'artifice aux 13 et 14 juillet 2021, dans les mêmes conditions techniques et financières initialement prévues.
2020_152	27/04/2020	Passation d'un marché avec la société MIRAGE 5 via la plate-forme d'achat de la Région Ile-de-France, relatif à l'acquisition de masques en tissu réutilisables à destination de la population vélizienne. Le montant du marché est de 41360€ HT.
2020_153	28/04/2020	Renouvellement de la concession au nom de BARRAT, à compter du 27 janvier 2020 pour une durée de 15 ans, soit jusqu'au 27 janvier 2035. Le coût de son renouvellement s'élève à 362,00€, versés à la Régie concessions cimetière.
2020_154	28/04/2020	3ème renouvellement de la concession au nom de BARBIER, à compter du 20 octobre 2020, pour une durée de 15 ans, soit jusqu'au 20 octobre 2035.Le coût de son renouvellement est de 362,00 €, versés à la Régie concessions cimetière.
2020_156	28/04/2020	1er renouvellement de la concession au nom de LACHEN, à compter du 22 décembre 2020, pour une durée de 30 ans, soit jusqu'au 22 décembre 2050. Le coût de son renouvellement est de 985,00 €, versés à la Régie concessions cimetière

Numéro de l'acte	Date de l'acte	Objet de l'acte
2020_157	28/04/2020	1er renouvellement de la concession au nom de ANANIA, à compter du 17 octobre 2020, pour une durée de 30 ans, soit jusqu'au 17 octobre 2050. Le coût de son renouvellement est de 985,00 €, versés à la Régie concessions cimetière.
2020_158	28/04/2020	4ème renouvellement de la concession au nom de BERNARD, à compter du 30 septembre 2020, pour une durée de 15 ans, soit jusqu'au 30 septembre 2035. Le coût de son renouvellement est de 362,00 €, versés à la Régie concessions cimetière.
2020_159	28/04/2020	1er renouvellement de la concession au nom de EYDIEUX à compter du 6 août 2020, pour une durée de 15 ans, soit jusqu'au 6 août 2035. Le coût de son renouvellement est de 362,00 Euros, versés à la Régie concessions cimetière.
2020_160	28/04/2020	1er renouvellement de la concession au nom de GASSELIN, à compter du 19 décembre 2020, pour une durée de 30 ans, soit jusqu'au 19 décembre 2050. Le coût de son renouvellement est de 985,00 €, versés à la Régie concessions cimetière.
2020_162	28/04/2020	1er renouvellement de la concession au nom de GIBERT, à compter du 5 février 2020, pour une durée de 15 ans, soit jusqu'au 5 février 2035.Le coût de son renouvellement est de 362,00 €, versés à la Régie concessions cimetière.
2020_163	28/04/2020	Location de concession au nom de NGUYEN dans le cimetière communal de Vélizy-Villacoublay, afin d'y fonder une sépulture de famille. Elle est consentie pour une durée de 15 ans débutant le 9 mars 2020 jusqu'au 9 mars 2035. Elle est consentie moyennant la somme de 362,00 €, versés à la Régie concessions cimetière.
2020_164	28/04/2020	1er renouvellement de la concession au nom de MOREIRA, à compter du 26 mai 2020, pour une durée de 30 ans, soit jusqu'au 26 mai 2050.Le coût de son renouvellement est de 985,00 €, versés à la Régie concessions cimetière.
2020_166	28/04/2020	Location de columbarium au nom de CHAPUIS afin d'y fonder une sépulture de famille, pour une période de 15 ans prenant effet le 4 février 2020 jusqu'au 4 février 2035. Elle est consentie pour un montant de 570,00 €, versés à la Régie concessions cimetière.

M. le Maire : « Nous allons passer aux premières délibérations qui concernent le règlement intérieur du Conseil municipal. »

2020-06-10/01 - Règlement intérieur du Conseil municipal : maintien du règlement actuel.

2020-06-10/02 - Règlement intérieur du Conseil municipal : création d'une commission municipale spécifique et désignation de ses membres.

Rapporteur: M. le Maire

M. le Maire: « Je vous propose, d'une part, de maintenir le règlement actuel, et, d'autre part, d'installer une commission municipale, spécifique, et désigner ses membres. Elle a pour but de discuter et proposer un nouveau règlement intérieur pour cette mandature. Celui-ci sera travaillé et présenté à la commission en vue du Conseil municipal du 30 septembre. Les membres que je vous propose pour cette commission sont : moi-même, Frédéric Hucheloup, Nathalie Brar-Chauveau, Johanne Ledanseur, Bruno Drevon, Pierre Testu, Omar N'Dior, Pascale Quéfélec et Huques Orsolin.

Avez-vous des questions? Non, nous passons au vote. »

2020-06-10/01 - Règlement intérieur du Conseil municipal : maintien du règlement actuel.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité, DÉCIDE de maintenir le règlement intérieur du Conseil municipal adopté par délibération n° 2014-073 en date du 25 juin 2014, annexé à la présente délibération, jusqu'à l'adoption du nouveau règlement intérieur pour le mandat 2020-2026

2020-06-10/02 - Règlement intérieur du Conseil municipal : création d'une commission municipale spécifique et désignation de ses membres.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité, DÉCIDE de créer une commission municipale spécifique, chargée d'établir le nouveau règlement intérieur pour le mandat 2020-2026, de veiller à sa mise en place et de proposer des modifications, des ajustements si nécessaires, pendant toute la durée du mandat municipal.

FIXE à 9 le nombre de ses membres.

DÉSIGNE pour siéger dans cette commission :

- Pascal Thévenot, Maire, Président de la commission,
- 6 membres du groupe « Façonnons Vélizy pour l'avenir » :
 - Frédéric Hucheloup, 4^{ème} adjoint au Maire,
 - Nathalie Brar-Chauveau, 7^{ème} adjointe au Maire,
 - Johanne Ledanseur, 9^{ème} adjointe au Maire,
 - Bruno Drevon, 10^{ème} adjoint au Maire,
 - Pierre Testu, 11^{ème} adjoint au Maire,
 - Omar N'Dior, Conseiller municipal délégué.
- 1 membre du groupe « Vélizy-Villacoublay 2020 » :
 - Pascale Quéfélec, Conseillère municipale.
- 1 membre du groupe « Vélizy écologiste et solidaire » :
 - Hugues Orsolin, Conseiller municipal

DÉCIDE que la commission pourra se faire assister autant que de besoin par l'administration.

M. le Maire : « Nous passons à la troisième délibération qui concerne le CCAS. »

2020-06-10/03 - Fixation du nombre de représentants du Conseil municipal pour siéger au sein du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Rapporteur: M. le Maire

M. le Maire : « Je vous propose de fixer à 13 le nombre de représentants du Conseil municipal au sein du Conseil d'administration du CCAS ;

Y'a-t-il des votes contre? Des abstentions? Non. Je vous remercie. »

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité, DÉCIDE de fixer à 13 le nombre d'administrateurs du CCAS, répartis comme suit :

- Le Maire, Président de droit du Conseil d'administration du CCAS,
- 6 membres élus au sein du Conseil municipal,
- 6 membres nommés par le Maire dans les conditions de l'article L123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

M. le Maire: « Pour les trois points suivants, il s'agit de définir les modalités de dépôt des listes en vue de l'élection des représentants du Conseil municipal au sein du CCAS, de la CDSP et de la CAO. Les points concernant l'élection des représentants vous seront proposés en fin de séance. Pour ces trois points, je vous propose de fixer à 1h00 le délai afin de déposer les listes, c'est-à-dire jusqu'à 21h30."

2020-06-10/04 - Modalités de dépôt de listes des représentants du Conseil municipal pour siéger au sein du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Rapporteur: M. le Maire

M. le Maire: « Avez-vous des questions? Non. Nous passons au vote. »

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité, FIXE la limite de dépôt des listes des représentants du Conseil municipal pour siéger au sein du Conseil d'administration du CCAS ce jour 10 juin 2020 à 21h30 auprès de la Direction des Affaires juridiques et de l'Administration générale, qui est chargée d'en assurer l'enregistrement.

2020-06-10/05 - Modalités de dépôt de listes de la Commission de Délégation de Service Public.

Rapporteur: M. le Maire

M. le Maire : « Avez-vous des questions ? Non. Nous passons au vote. »

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité, FIXE la limite de dépôt des listes pour la constitution de la Commission de délégation de service public ce jour 10 juin 2020 à 21h30 auprès de la Direction des Affaires juridiques et de l'Administration générale, qui est chargée d'en assurer l'enregistrement.

2020-06-10/06 - Modalités de dépôt de listes de la Commission d'appel d'offres. Rapporteur: M. le Maire

M. le Maire: « Avez-vous des questions? Non. Nous passons au vote. »

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité, FIXE la limite de dépôt des listes pour la constitution de la Commission d'appel d'offres ce jour 10 juin 2020 à 21h30 auprès de la Direction des Affaires juridiques et de l'Administration générale, qui est chargée d'en assurer l'enregistrement.

M. le Maire : « Nous passons maintenant à la 7^{ème} et 8^{ème} délibération qui concernent les indemnités du Maire, des Adjoints et des Conseillers municipaux délégués »

2020-06-10/07 & 08 - Indemnités de fonction du Maire, des Adjoints au Maire et des Conseillers municipaux délégués et majoration de l'indemnité de fonction du Maire.

Rapporteur : M. le Maire

M. le Maire : « Concernant le taux de l'indemnité, il est précisé que pour les communes de 20 000 à 49 999 habitants, le taux d'indice est de 90 %. Le conseil municipal peut, par délibération, fixer une indemnité de fonction inférieure au barème ci-dessus, à la demande du maire. D'autre part, s'agissant des fonctions d'adjoint au maire et des membres de délégation spéciale faisant fonction d'adjoint au maire, pour la même strate de commune, l'indice maximal est de 33 %: Il est donc proposé au Conseil municipal de fixer l'indemnité du Maire : 90 %, l'indemnité des onze adjoints : 23,5 %, et l'indemnités des sept conseillers municipaux délégués : 14,92 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique. Ce qui donne, pour le Maire, 3 500 €, les adjoints 914 € et les conseillers délégués 580 €.

Avez-vous des questions? Non. Nous passons au vote. »

2020-06-10/07 - Indemnités de fonctions du Maire, des Adjoints au Maire et des Conseillers municipaux délégués.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité, DÉCIDE que l'attribution d'indemnités mensuelles brutes est établie de la façon suivante :

- indemnité du Maire : **90** % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique ;
- indemnité des onze adjoints au Maire : **23,5** % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique ;
- indemnité des sept Conseillers municipaux délégués : **14,92** % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique ;

PRÉCISE que l'ensemble de ces indemnités ne dépasse pas l'enveloppe globale prévue aux articles L2123.22 à L2123-24 du Code Général des Collectivités Territoriales ; DIT que les indemnités de fonction seront automatiquement revalorisées en fonction de l'évolution de la valeur du point de l'indice ; DIT que cette délibération entre en vigueur à la date de l'installation du nouveau Conseil municipal, soit le 25 mai 2020 ; DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Ville.

CONFORMÉMENT à l'article L2123-20-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, voici un tableau récapitulatif ci-dessous :

Indemnités des Élus

Nom des Elus	Nature des Mandats	% de l'indemnité (allouée en % de l'indice brut terminal de la fonction publique)	Indemnités brutes mensuelles
THEVENOT Pascal	Maire	90 %	3 500,46 €
LAMIR Magali	1 ^{er} Adjoint	23,5%	914€
CONRIE Jean-Pierre	2 ^{ème} Adjoint	23,5%	914€
MENEZ Michèle	3 ^{ème} Adjoint	23,5%	914€
HUCHELOUP Frédéric	4 ^{ème} Adjoint	23,5%	914€
SIMOES Elodie	5 ^{ème} Adjoint	23,5%	914€
METZLE Damien	6 ^{ème} Adjoint	23,5%	914€
BRAR-CHAUVEAU Nathalie	7 ^{ème} Adjoint	23,5%	914€
PONEAU Olivier	8 ^{ème} Adjoint	23,5%	914€
LEDANSEUR Johanne	9 ^{ème} Adjoint	23,5%	914€
DREVON Bruno	10 ^{ème} Adjoint	23,5%	914€
TESTU Pierre	11 ^{ème} Adjoint	23,5%	914€
BERTRAND Arnaud	Conseiller Municipal délégué	14,92%	580,30€
N'DIOR Omar	Conseiller Municipal délégué	14,92%	580,30€
COFFIN Chrystelle	Conseiller Municipal délégué	14,92%	580,30€
LAMBERT Stéphane	Conseiller Municipal délégué	14,92%	580,30€
DESPIERRE Catherine	Conseiller Municipal délégué	14,92%	580,30 €
TOUIBI Marouen	Conseiller Municipal délégué	14,92%	580,30 €
RICHEFORT Alexandre	Conseiller Municipal délégué	14,92%	580,30 €

2020-06-10/08 - Majoration de l'indemnité de fonction du Maire.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité, DÉCIDE d'attribuer la majoration de 15 %, correspondant à celle des communes anciennement chefs-lieux de canton, au Maire; DIT que cette délibération entre en vigueur à la date de l'installation du nouveau Conseil municipal, soit le 25 mai 2020; DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Ville.

M. le Maire : « Nous passons à la création des commissions municipales. »

2020-06-10/09 - Création des commissions municipales et désignation de leurs membres.

Rapporteur: M. le Maire

M. le Maire: « Je vous propose de conserver les trois commissions qui existaient dans le mandat précédent et qui étaient regroupées par thèmes. Avec une commission Ressources regroupant Finances, Affaires générales, ressources humaines, économie, emploi, déplacements, numérique, affaires juridiques, commande publique; une commission Aménagement & Environnement regroupant l'aménagement urbain, urbanisme, environnement, travaux, sécurité, cadre de vie; une commission Solidarités-Qualité de vie regroupant les affaires sociales, handicap, habitat, logement, petite

enfance, seniors, éducation, jeunesse, sport, culture, vie associative, animation, vie de quartier et enfin une commission qui se réunit quand il y a un sujet d'intercommunalité qui est la commission Intercommunalité. La commission Solidarités – Qualité de vie a le plus de membres. Je vous propose pour :

- **la Commission Ressources**: Jean-Pierre Conrié, vice-président de la commission, Nathalie Brar-Chauveau, Johanne Ledanseur, Catherine Despierre, Christiane Lasconjarias, Valérie Pécresse, pour la liste Vélizy-Villacoublay 2020, Didier Blanchard et pour la liste Vélizy Écologiste et Solidaire, François Daviau.
- la Commission Aménagement et Environnement: Omar N'Dior, vice-président de la commission, Frédéric Hucheloup, Pierre Testu, Arnaud Bertrand, Solange Pétret-Racca, Dominique Busigny, Michel Bucheton, Michael Janot, Nathalie Normand, Valérie Sidot-Courtois, Pierre-François Brisabois et Hugues Orsolin.
- la Commission « Solidarités-Qualité de vie »: Odile Novel, vice-présidente de la commission, Magali Lamir, Michèle Ménez, Elodie Simoes, Damien Metzlé, Olivier Poneau, Bruno Drevon, Chrystelle Coffin, Stéphane Lambert, Alexandre Richefort, Marouen Touibi, Bruno Larbaneix, Pascale Quéfélec et Sophie Paris.
- la Commission « Intercommunalité »: Pascal Thévenot, Président de la commission, Magali Lamir, Jean-Pierre Conrié, Frédéric Hucheloup, Nathalie Brar-Chauveau, Johanne Ledanseur, Bruno Drevon, Valérie Pécresse qui sont les délégués communautaires ainsi que Pierre-François Brisabois et François Daviau.

Avez-vous des questions? Non. Nous passons au vote. »

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité, DÉCIDE de créer quatre commissions municipales thématiques :

- Ressources (Finances, Affaires générales, Ressources humaines, Économie, Emploi, Déplacements, Numérique, Affaires juridiques, Commande publique),
- Aménagement et Environnement (Aménagement urbain, Urbanisme, Environnement, Travaux, Sécurité, Cadre de vie),
- Solidarités-qualité de vie (Affaires sociales, Handicap, Habitat, Logement, Petite Enfance, Seniors, Éducation, Jeunesse, Sport, Culture, Vie Associative, Animation, Vie de quartier),
- Intercommunalité.

FIXE à 8 le nombre des membres pour la commission Ressources, 12 pour la commission Aménagement et Environnement, 14 pour la commission Solidarités-Qualité de vie et 10 pour la commission Intercommunalité étant entendu que chacune est présidée de droit par le Maire, ou son représentant,

DÉSIGNE pour siéger dans ces commissions :

 Commission Ressources: Finances, Affaires générales, Ressources humaines, Économie, Emploi, Déplacements, Numérique, Affaires juridiques, Commande publique.

8 membres, dont:

- Jean-Pierre Conrié, 2ème adjoint au Maire, vice-président de la commission,
- 5 membres du groupe « Façonnons Vélizy pour l'avenir » :
 - o Nathalie Brar-Chauveau, 7ème adjointe au Maire,

- o Johanne Ledanseur, 9ème adjointe au Maire,
- o Catherine Despierre, Conseillère municipale déléguée,
- o Christiane Laconjarias, Conseillère municipale,
- o Valérie Pécresse, Conseillère municipale.
- 1 membre du groupe « Vélizy-Villacoublay 2020 » :
 - o Didier Blanchard, Conseiller municipal.
- 1 membre du groupe « Vélizy écologiste et solidaire » :
 - o François Daviau, Conseiller municipal.
- 2. Commission Aménagement et Environnement : Aménagement urbain, Urbanisme, Environnement, Travaux, Sécurité et Cadre de vie.

12 membres, dont:

- Omar N'Dior, Conseiller municipal délégué, vice-président de la commission,
- 9 membres du groupe « Façonnons Vélizy pour l'avenir » :
 - o Frédéric Hucheloup, 4ème adjoint au Maire,
 - o Pierre Testu, 11ème adjoint au Maire,
 - o Arnaud Bertrand, Conseiller municipal délégué,
 - Solange Pétret-Racca, Conseillère municipale
 - Dominique Busigny, Conseillère municipale,
 - o Michel Bucheton, Conseiller municipal,
 - o Michael Janot, Conseiller municipal,
 - o Nathalie Normand, Conseillère municipale,
 - o Valérie Sidot-Courtois, Conseillère municipale.
- 1 membre du groupe « Vélizy-Villacoublay 2020 » :
 - o Pierre-François Brisabois, Conseiller municipal.
- 1 membre du groupe « Vélizy écologiste et solidaire » :
 - o Hugues Orsolin, Conseiller municipal.
- 3. Commission « Solidarités-Qualité de vie » : Affaires sociales, Handicap, Habitat, Logement, Petite Enfance, Seniors, Éducation, Jeunesse, Sport, Culture, Vie Associative, Animation, Vie de quartier.

14 membres, dont:

- Odile Novel, Conseillère municipale, vice-présidente de la commission,
- 11 membres du groupe « Façonnons Vélizy pour l'avenir »
 - o Magali Lamir, 1ère adjointe au Maire,
 - o Michèle Ménez, 3ème adjoint au Maire,
 - o Elodie Simoes, 5^{ème} adjoint au Maire,
 - o Damien Metzlé, 6ème adjoint au Maire,
 - o Olivier Poneau, 8ème adjoint au Maire,
 - o Bruno Drevon, 10ème adjoint au Maire,
 - o Chrystelle Coffin, Conseillère municipale déléguée,
 - o Stéphane Lambert, Conseiller municipal délégué,
 - o Alexandre Richefort, Conseiller municipal délégué,
 - Marouen Touibi, Conseiller municipal délégué,
 - o Bruno Larbaneix, Conseiller municipal.
- 1 membre du groupe « Vélizy-Villacoublay 2020 » :
 - o Pascale Quéfélec, Conseillère municipale.

- 1 membre du groupe « Vélizy écologiste et solidaire » :
 - Sophie Paris, Conseillère municipale.

4 Commission « Intercommunalité »

10 membres, dont:

- Pascal Thévenot, Maire, Président de la commission,
- 7 membres du groupe « Façonnons Vélizy pour l'avenir » :
 - o Magali Lamir, 1ère adjointe au Maire,
 - o Jean-Pierre Conrié, 2ème adjoint au Maire,
 - o Frédéric Hucheloup, 4ème adjoint au Maire,
 - o Nathalie Brar-Chauveau, 7ème adjointe au Maire,
 - o Johanne Ledanseur, 9ème adjointe au Maire,
 - o Bruno Drevon, 10ème adjoint au Maire,
 - Valérie Pécresse, Conseillère municipale.
- 1 membre du groupe « Vélizy-Villacoublay 2020 » :
 - o Pierre-François Brisabois, Conseiller municipal,
- 1 membre du groupe « Vélizy écologiste et solidaire » :
 - o François Daviau, Conseiller municipal.

M. le Maire : « Nous passons à la création de la commission consultative des services publics locaux et la désignation de ses membres. »

2020-06-10/10 - Création de la Commission consultative des services publics locaux et désignation de ses membres.

Rapporteur: M. le Maire

M. le Maire: « Je vous propose ma candidature, celles de Bruno Drevon, Frédéric Hucheloup, Nathalie Brar-Chauveau, Dominique Busigny, Michel Bucheton, Hugues Orsolin et nous devons associer des associations donc l'UNAAPE, APEIV, HORIZON EMPLOYEUR, 1, 2, 3 SOLEIL.

Avez-vous des questions? Non. Nous passons au vote. »

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité, DÉCIDE de créer la Commission consultative des services publics locaux pour le mandat 2020-2026, **FIXE** à 11 le nombre de ses membres, à savoir le Président, 6 membres du Conseil municipal et 4 représentants d'associations, **DÉSIGNE** pour siéger dans cette commission, les membres du Conseil municipal suivants :

- Pascal Thévenot, Maire, Président de la commission,
- Frédéric Hucheloup, 4^{ème} adjoint au Maire,
- Nathalie Brar-Chauveau, 7ème adjointe au Maire
- Bruno Drevon, 10ème adjoint au Maire.
- Dominique Busigny, Conseillère municipale,
- Michel Bucheton, Conseiller municipal,
- Hugues Orsolin, Conseiller municipal.

NOMME les associations locales suivantes qui seront représentées par un de leur membre :

- L'UNAAPE,
- L'APEIV,
- HORIZON EMPLOYEUR,
- 1, 2, 3 SOLEIL.

DÉCIDE qu'en fonction de l'ordre du jour, des personnes qualifiées peuvent être invitées à y participer avec voix consultative.

M. le Maire : « Nous continuons avec la création de la commission communale pour l'accessibilité et désignation de ses membres. »

2020-06-10/11 - Création de la Commission communale pour l'accessibilité et désignation de ses membres.

Rapporteur: M. le Maire

M. le Maire : « Je vous propose : Stéphane Lambert, Frédéric Hucheloup, Johanne Ledanseur, Elodie Simoes, Valérie Sidot-Courtois.

Avez-vous des questions? Non. Nous passons au vote. »

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité, DÉCIDE de créer la Commission communale d'accessibilité pour le mandat 2020-2026, **FIXE** sa composition comme suit :

- 5 élus du Conseil municipal,
- 5 représentants des services de la Commune,
- 9 représentants d'associations de personnes handicapées,
- 2 représentants d'usagers concernés par le handicap (un membre concerné par le handicap et un membre du conseil des séniors),
- 1 membre expert concerné par le handicap,
- 1 membre représentant des acteurs économiques.

DÉSIGNE pour siéger dans cette commission, les membres du Conseil municipal suivants :

- Frédéric Hucheloup, 4ème adjoint au Maire,
- Elodie Simoes, 5^{ème} adjointe au Maire,
- Johanne Ledanseur, 9ème adjointe au Maire,
- Stéphane Lambert, Conseiller municipal délégué,
- Valérie Sidot-Courtois, Conseillère municipale.

M. le Maire: « Nous avons ensuite le Conseil des Seniors. »

2020-06-10/12 - Création du Conseil des Seniors et approbation de son règlement intérieur.

Rapporteur: M. le Maire

M. le Maire : « Je vous propose juste sa création puisque les nominations se feront par arrêtés.

Avez-vous des questions ? Non. Nous passons au vote. »

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité, DÉCIDE de créer le Conseil des seniors pour le mandat 2020-2026 ; **APPROUVE** le nouveau règlement intérieur annexé à la présente délibération ; **AUTORISE** le Maire, ou son représentant, à signer tout acte y afférent.

M. le Maire : À partir de ce point, je vous propose de voter à mains levées pour chaque désignation et de procéder comme au dernier Conseil municipal. »

Proposition validée à l'unanimité.

2020-06-10/13 à 55 - Désignation des représentants du Conseil municipal pour siéger dans les divers organismes extérieurs

Rapporteur : M. le Maire

Organismes	Commentaires
2020-06-10/13 - Désignation des représentants du Conseil municipal pour siéger au Conseil d'administration de l'AMAD.	Il s'agit de l'association de maintien à domicile. Je vous propose 6 membres : Magali Lamir, Michèle Ménez, Chrystelle Coffin, Dominique Busigny, Christiane Lasconjarias, Valérie Sidot-Courtois. Avez-vous des questions ? Non. Nous passons au vote.
2020-06-10/14 - Désignation des représentants du Conseil municipal pour siéger à l'AS.IN.S.A.D	Il s'agit de l'association de soins à domicile. Je vous propose 4 membres: Magali Lamir, Chrystelle Coffin, Christiane Lasconjarias, Valérie Sidot- Courtois. Avez-vous des questions ? Non. Nous passons au vote.
2020-06-10/15 - Désignation des représentants du Conseil municipal pour siéger à la MAPAD Juliette Victor.	Il s'agit de l'EHPAD qui se trouve à Jouy-en-Josas. Je vous propose Michèle Ménez. Avez-vous des questions ? Non. Nous passons au vote.
2020-06-10/16 - Désignation des représentants du Conseil municipal pour siéger à la RPA M. Wagner.	De la même manière que pour la MAPAD, je vous propose aussi Michèle Ménez. Avez-vous des questions ? Non. Nous passons au vote.
2020-06-10/17 - Désignation des représentants du Conseil municipal pour siéger dans les Conseils d'écoles.	Je vous propose moi-même ainsi que Bruno Larbaneix. Avez-vous des questions ? Non. Nous passons au vote.
2020-06-10/18 - Désignation des représentants du Conseil municipal pour siéger au Conseil d'administration Collège M. Bastié.	Pour le collège Maryse Bastié, je vous propose 2 titulaires: Damien Metzlé, Alexandre Richefort et 2 suppléants: Michel Bucheton et Christiane Lasconjarias Avez-vous des questions ? Non. Nous passons au vote.
2020-06-10/19 - Désignation des représentants du Conseil municipal pour siéger au Conseil d'administration Collège St. Exupéry.	La même chose pour le collège St Exupéry. Je vous propose 2 titulaires: Damien Metzlé, Alexandre Richefort et 2 suppléants: Michel Bucheton, Elodie Simoes. Avez-vous des questions ? Non. Nous passons au vote.
2020-06-10/20 - Désignation des représentants du Conseil municipal pour siéger au Conseil d'administration IUT.	Pour l'IUT de Vélizy, je vous propose comme titulaire Alexandre Richefort et comme suppléant Arnaud Bertrand. Avez-vous des questions ? Non. Nous passons au vote.

Organismes	Commentaires
2020-06-10/21 - Désignation des	Je vous propose Stéphane Lambert.
représentants du Conseil municipal pour	Avez-vous des questions ? Non. Nous passons au
siéger au Comité de gestion de l'entraide	vote.
universitaire – MAS.	
2020-06-10/22 - Désignation des	Pour le centre médico-psychologique pour les
représentants du Conseil municipal pour	enfants, je vous propose Magali Lamir.
siéger au Comité de gestion CMP enfants	Avez-vous des questions ? Non. Nous passons au
et adolescents.	vote.
2020-06-10/23 - Désignation des	Je vous propose Michaël Janot.
représentants du Conseil municipal pour	Avez-vous des questions ? Non. Nous passons au
siéger au Comité local pour le logement	vote.
autonome des jeunes – CLLAJ.	
2020-06-10/24 - Désignation des	M. le Maire: « Je vous propose Elodie Simoes,
représentants du Conseil municipal pour	Olivier Poneau, Catherine Despierre, Damien
siéger à Vélizy-Associations.	Metzlé, Marouen Touibi. »
	D. Blanchard : « Pardon M. le Maire mais il me
	semble que pour VA l'opposition a un siège ? »
	M. le Maire : « Oui, en effet j'ai oublié Sophie Paris
	en élu de la minorité.
	Donc je reprends Elodie Simoes, Olivier Poneau,
	Catherine Despierre, Damien Metzlé, Marouen
	Touibi et Sophie Paris. Excusez-moi. »
	Avez-vous des questions ? Non. Nous passons au
2020-06-10/25 - Désignation des	vote.
2020-06-10/25 - Désignation des représentants du Conseil municipal pour	Je vous propose Josette Marchais et Dominique Busiqny.
siéger à l'Association relais-nature de la	Avez-vous des questions ? Non. Nous passons au
Cour Roland.	vote.
2020-06-10/26 - Désignation des	Je vous propose Josette Marchais et Dominique
représentants du Conseil municipal pour	Busiqny également.
siéger aux ateliers de la Cour Roland.	Avez-vous des questions ? Non. Nous passons au
sieger aak ateners de la cour noidha.	vote.
2020-06-10/27 - Désignation des	Je vous propose Elodie Simoes, Odile Novel,
représentants du Conseil municipal pour	Christine Decool, Denis Corman.
siéger au Poney-Club.	Avez-vous des questions ? Non. Nous passons au
,	vote.
2020-06-10/28 - Désignation du	Je vous propose Elodie Simoes.
représentant au sein de l'Association	Avez-vous des questions ? Non. Nous passons au
Nationale des Elus en charge du Sport.	vote.
2020-06-10/29 - Désignation des	Je vous propose comme titulaire moi-même et,
2020-06-10/29 - Désignation des représentants au sein du Centre d'accueil	comme suppléant Chrystelle Coffin
de jour La Porte Verte (association).	Avez-vous des questions ? Non. Nous passons au
de jour la roite verte (association).	vote.
	voic.

Organismes	Commentaires
2020-06-10/30 - Désignation des représentants du Conseil municipal pour siéger à l'École de musique et de danse.	Je vous propose Bruno Drevon, Dominique Busigny, Elodie Simoes, Valérie Sidot Courtois. Avez-vous des questions ? Non. Nous passons au vote.
2020-06-10/31 - Désignation des représentants du Conseil municipal pour siéger à L'Onde.	Je vous propose les membres du Conseil municipal suivants: Bruno Drevon, Christiane Lasconjarias, Dominique Busigny, Stéphane Lambert, Valérie Sidot-Courtois, Sophie Paris, Pierre-François Brisabois et en représentants hors Conseil municipal, pour représenter les actifs, les Seniors, le Conseil municipal des jeunes et les entreprises, Anne-Marie Solinas, Alicia Tardif, Patrice Albertini, Philippe Cordat. Avez-vous des questions? Non. Nous passons au vote.
2020-06-10/32 - Désignation des représentants du Conseil municipal pour siéger à la Commission Locale d'Évalutation des Charges Transférées (CLECT).	Je vous propose 2 titulaires moi-même et Jean-Pierre Conrié et 2 suppléants Magali Lamir, Bruno Drevon. Avez-vous des questions ? Non. Nous passons au vote.
2020-06-10/33 - Désignation des représentants au sein du Centre de Ressources et d'Innovation Mobilité Handicap (CEREMH).	Je vous propose moi-même comme titulaire et comme suppléant Stéphane Lambert. Avez-vous des questions ? Non. Nous passons au vote.
2020-06-10/34 - Désignation des représentants du Conseil municipal pour siéger à la Commission communale des impôts directs.	Nous proposons 32 noms, titulaires et suppléants et l'État en choisira 8 et 8. Je vous propose comme titulaires : Jean-Pierre Conrié, Alexandre Richefort, Elodie Simoes, Lina Merlière, Christiane Lasconjarias, Pierre Testu, Dominique Busigny, Omar N'Dior, Christine De Barros, Jean-Pierre Lefevre, Josette Marchais, Claudine Queyrie, Pierre-François Brisabois, Frédéric Deltour, Christine Decool et Vladislav Vlaida Babic. Comme suppléants : Jean-Claude Ferret Joseph Goncalves Martins, Johanne Ledanseur, Bruno Laffite, Daniel Hucheloup, Jean-Roch Metzlé, Laurent Guyon, Sébastien Goncalves-Martins, Patrice Albertini, Alain Lemaire, Claude Porcheron, Odile Novel, François Daviau, Stéphane Laudy, Frederic Hucheloup, Jean-Luc Lasconjarias. La moitié siégera. Avez-vous des questions ? Non. nous passons au vote.

Organismes	Commentaires
2020-06-10/35 - Désignation des représentants du Conseil municipal pour siéger à la Commission communale des marchés forains.	Il s'agit des marchés « alimentaires » de Vélizy, je vous propose Nathalie Brar-Chauveau, Marouen Touibi, Catherine Despierre et Dominique Busigny. Avez-vous des questions ? Non. Nous passons au vote.
2020-06-10/36 - Désignation des représentants du Conseil municipal pour siéger à la Commission communale des taxis.	Je vous propose 3 titulaires, Nathalie Brar- Chauveau, Pierre Testu, Catherine Despierre et 3 suppléants, Dominique Busigny, Solange Pétret-Racca, Marouen Touibi. Avez-vous des questions ? Non. Nous passons au vote.
2020-06-10/37 - Désignation des représentants du Conseil municipal pour siéger à la Commission des permis de construire.	Je vous propose Frédéric Hucheloup, Damien Metzlé, Johanne Ledanseur, Bruno Drevon, Marouen Touibi, Solange Pétret-Racca, Michaël Janot, Michel Bucheton, Pierre-François Brisabois et Hugues Orsolin. Avez-vous des questions ? Non. Nous passons au vote.
2020-06-10/38 - Désignation des représentants du Conseil municipal pour siéger à la Commission consultative de l'environnement.	Je vous propose d'être représenté par Pierre Testu et Frédéric Hucheloup. Avez-vous des questions ? Non. Nous passons au vote.
2020-06-10/39 - Désignation des représentants du Conseil municipal en qualité de correspondant défense.	Je vous propose Pierre Testu. Avez-vous des questions ? Non. Nous passons au vote.
2020-06-10/40 - Désignation des représentants du Conseil municipal pour siéger au Conseil de discipline.	Pour le moment, il n'a jamais été réuni. Je vous propose Johanne Ledanseur. Avez-vous des questions ? Non. Nous passons au vote.
2020-06-10/41 - Désignation des représentants du Conseil municipal pour siéger à la Mission locale intercommunale de Versailles.	Je vous propose Nathalie Brar-Chauveau. Avez-vous des questions ? Non. Nous passons au vote.
2020-06-10/42 - Désignation des représentants au Comité de direction de la société VÉLIGÉO.	Il s'agit de la société montée en partenariat avec Engie pour construire et exploiter la géothermie. Ce projet avance. La plateforme est en cours de construction et le forage devrait démarrer à la fin du mois. Je vous propose moi-même et Frédéric Hucheloup. Avez-vous des questions ? Non. Nous passons au vote.
2020-06-10/43 - Désignation des représentants au sein des instances du groupement d'intérêt public Maximilien.	Je vous propose moi-même et Jean-Pierre Conrié. Avez-vous des questions ? Non. Nous passons au vote.

Organismes	Commentaires
2020-06-10/44 - Désignation des représentants au sein du syndicat mixte Autolib' et vélib' Métropole.	Même s'il n'y a plus Autolib', il y a toujours le contrat avec ce syndicat. Nous avons encore des discussions financières là-bas. Je vous propose Nathalie Brar-Chauveau. Avez-vous des questions ? Non. Nous passons au vote.
2020-06-10/45 - Désignation des représentants du Conseil municipal pour siéger à la Commission intercommunale des impôts directs.	Je vous propose 4 chefs d'entreprises véliziens: André Grillet, Stéphane Torrez, Sylvie Prime, Patrice Liva qui vont compléter ceux de tout à l'heure. Avez-vous des questions ? Non. Nous passons au vote.
2020-06-10/46 - Désignation des représentants du Conseil municipal pour siéger à la Commission intercommunale d'accessibilité.	Je vous propose Stéphane Lambert. Avez-vous des questions ? Non. Nous passons au vote.
2020-06-10/47 - Désignation des représentants du Conseil municipal pour siéger à l'Établissement public foncier des Yvelines.	Je vous propose de siéger avec Frédéric Hucheloup. Avez-vous des questions ? Non. Nous passons au vote.
2020-06-10/48 - Proposition de représentants du Conseil municipal au sein pour siéger au sein du Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la Vallée de la Bièvre (SIAVB).	Il s'agit désormais d'une compétence déléguée à l'agglomération depuis le 1 ^{er} janvier. Je vous propose moi-même et Bruno Drevon, Alexandre Richefort et Frédéric Hucheloup, 2titulaires et 2 suppléants. Avez-vous des questions ? Non. Nous passons au vote.
2020-06-10/49 - Proposition de représentants du Conseil municipal pour siéger au sein du Syndicat Intercommunal de l'Amont de la Bièvre (SIAB).	Toujours via l'agglomération, 2 titulaires moi- même et Nathalie Brar-Chauveau et 2 suppléants: Frédéric Hucheloup et Nathalie Normand. Avez-vous des questions ? Non. Nous passons au vote.
2020-06-10/50 - Proposition de représentants du Conseil municipal pour siéger au sein d'HYDREAULYS.	Il s'agit de notre syndicat pour le traitement des eaux. Je vous propose moi-même et Frédéric Hucheloup. Toujours lié à l'agglomération. Tout ce qui dépend de l'agglomération sera voté le 7 juillet. Avez-vous des questions ? Non. Nous passons au vote.
2020-06-10/51 - Désignation des représentants du Conseil municipal pour siéger au sein des instances de Paris Métropole.	Je vous propose de siéger avec Jean-Pierre Conrié. Avez-vous des questions ? Non. Nous passons au vote.

Organismes	Commentaires
2020-06-10/52 - Désignation des représentants du Conseil municipal pour siéger au SIGEIF.	Avec la Loi MOP (maîtrise d'ouvrage publique), dans le précédent mandat, on était représenté par des Élus et des non-élus. Maintenant, nous n'avons plus la possibilité d'être représenté par des non-élus donc je propose de siéger avec Pierre Testu. Avez-vous des questions ? Non. Nous passons au vote.
2020-06-10/53 - Désignation des	Je vous propose de siéger avec Elodie Simoes,
représentants du Conseil municipal pour siéger Syndicat Intercommunal d'Aménagement Jouy-Vélizy.	Alexandre Richefort et Olivier Poneau en suppléant. Avez-vous des questions ? Non. Nous passons au vote.
2020-06-10/54 - Désignation des représentants du Conseil municipal pour siéger au CNAS.	Il s'agit d'un organisme qui joue le rôle de « CE » de la collectivité. Je vous propose Johanne Ledanseur. Avez-vous des questions ? Non. Nous passons au vote.
2020-06-10/55 - Désignation des représentants du Conseil municipal pour siéger à SEMIV.	M. le Maire: « Je vous propose de siéger avec Magali Lamir, Jean-Pierre Conrié, Alexandre Richefort, Bruno Drevon, Michel Bucheton, Frédéric Hucheloup, Marouen Touibi, Omar N'Dior. »
	M. Orsolin: « Pour la SEMIV, nous souhaiterions que chacun des groupes d'opposition ait un représentant à la SEMIV, le logement étant un sujet très important pour tous les Véliziens et pas seulement ceux qui ont voté pour la majorité. »
	M. le Maire: « En 2014, j'avais fait cette proposition. Le représentant de l'opposition a même voté toutes les délibérations de la SEMIV en Conseil d'administration. Cela ne vous a pas empêché de diffuser des informations fausses voire diffamatoires. En plus, vous n'êtes pas du tout sur la ligne de la majorité qui a été élue, puisqu'il n'est pas question de transformer la SEMIV en bailleur social. Donc je ne propose pas de membre de l'opposition comme cela vous ne pourrez pas être de mauvaise foi et vous pourrez plaider l'ignorance. »
	M. Orsolin: « Pour ce qui est de l'ignorance, je vous remercie également, sur le magazine « Les Echos », de ne pas écorcher le nom de notre groupe. Nous ne nous appelons pas Vélizy Écologie et Solidarités mais Vélizy Écologiste et Solidaire. Je ne pense pas qu'il y ait à redire sur le sujet. Merci. »

Organismes	Commentaires
	M. le Maire : « En effet, ce n'est pas le sujet. »
	Avez-vous d'autres questions ? Non. Nous passons au vote. C'est une ouverture que j'avais fait en 2014 et qui finalement fut un vœu pieux. »
	M. Orsolin: « C'est une nouvelle mandature M. le Maire. »
	M. Blanchard: « Oui, vous aviez fait cette ouverture mais elle existait depuis le mandat de M. Loisel et je crois que l'opposition avait toujours eu au minimum un élu dans cette instance de la SEMIV. Effectivement, le fait de voir siéger un Conseiller d'opposition ou deux, à quand même un intérêt pour vous de pouvoir vous opposer si des paroles ou des faits avaient été rapportés contrairement à ce qui avait été décidé au sein de cette instance. Je crois que le fait d'avoir cette ouverture, pour vous, est quand même un signe positif, un signe de bonne volonté vis-à-vis de tous les Véliziens. Vous pouvez remarquer que jusqu'à ce point, tous, sans exception, dans cette salle nous avons tous accepté vos propositions. Donc je crois que sur le point de la SEMIV vous pourriez faire un pas vers nous. Je vous remercie. »
	M. le Maire: « Je me répète, tout a toujours été voté à l'unanimité pendant 6 ans et malgré ça tout a été retranscrit à l'inverse par les minorités et dans toutes vos communications. Donc je maintiens ma proposition. »

2020-06-10/13 - Désignation des représentants du Conseil municipal pour siéger au Conseil d'administration de l'AMAD.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité, DÉSIGNE, afin de représenter la Commune de Vélizy-Villacoublay au sein de l'Association de Maintien à Domicile Vélizienne (AMAD), et en plus du Maire, Président d'honneur, les membres suivants :

- 1. Magali Lamir, 1ère adjointe au Maire,
- 2. Michèle Ménez, 3ème adjointe au Maire,
- 3. Chrystelle Coffin, Conseillère municipale déléguée,
- 4. Christiane Lasconjarias, Conseillère municipale,
- 5. Dominique Busigny, Conseillère municipale,
- 6. Valérie Sidot-Courtois, Conseillère municipale.

2020-06-10/14 - Désignation des représentants du Conseil municipal pour siéger à l'AS.IN.S.A.D..

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité, DÉSIGNE, afin de représenter la Commune de Vélizy-Villacoublay au sein de l'Association Intercommunale de Soins à domicile (AS.IN.S.A.D.), les membres suivants :

- 1. Magali Lamir, 1ère adjointe au Maire,
- 2. Chrystelle Coffin, Conseillère municipale déléguée,
- 3. Christiane Lasconjarias, Conseillère municipale,
- 4. Valérie Sidot-Courtois, Conseillère municipale.

2020-06-10/15 - Désignation des représentants du Conseil municipal pour siéger à la MAPAD Juliette Victor.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité, DÉSIGNE, afin de représenter la Commune de Vélizy-Villacoublay au sein du Conseil d'administration de la MAPAD Juliette Victor de Jouy-en-Josas, Madame Michèle Ménez, 3^{ème} adjointe au Maire.

2020-06-10/16 - Désignation des représentants du Conseil municipal pour siéger à la RPA M. Wagner.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité, DÉSIGNE, afin de représenter la Commune de Vélizy-Villacoublay au sein du Conseil d'établissement de la Résidence pour personnes âgées Madeleine Wagner, Madame Michèle Ménez, 3ème adjointe au Maire.

2020-06-10/17 - Désignation des représentants du Conseil municipal pour siéger dans les Conseils d'écoles.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité, DÉSIGNE, afin de représenter la Commune de Vélizy-Villacoublay au sein des Conseils d'écoles, les membres suivants :

- École maternelle Ferdinand Buisson
 - 1. Le Maire ou son représentant.
 - 2. Monsieur Bruno Larbaneix, Conseiller municipal.
- École maternelle Exelmans
 - 1. Le Maire ou son représentant.
 - 2. Monsieur Bruno Larbaneix, Conseiller municipal.
- <u>École maternelle Fronval</u>
 - 1. Le Maire ou son représentant.
 - 2. Monsieur Bruno Larbaneix, Conseiller municipal.
- École maternelle Jean Macé
 - 1. Le Maire ou son représentant.
 - 2. Monsieur Bruno Larbaneix, Conseiller municipal.
- École maternelle Jean Mermoz
 - 1. Le Maire ou son représentant.
 - 2. Monsieur Bruno Larbaneix, Conseiller municipal.

- École maternelle Mozart

- 1. Le Maire ou son représentant.
- 2. Monsieur Bruno Larbaneix, Conseiller municipal.

École maternelle Henri Rabourdin

- 1. Le Maire ou son représentant.
- 2. Monsieur Bruno Larbaneix, Conseiller municipal.

- École maternelle René Dorme

- 1. Le Maire ou son représentant.
- 2. Monsieur Bruno Larbaneix, Conseiller municipal.

École élémentaire Ferdinand Buisson

- 1. Le Maire ou son représentant.
- 2. Monsieur Bruno Larbaneix, Conseiller municipal.

- École élémentaire Exelmans

- 1 Le Maire ou son représentant.
- 2 Monsieur Bruno Larbaneix, Conseiller municipal.

École élémentaire Fronval

- 1 Le Maire ou son représentant.
- 2 Monsieur Bruno Larbaneix, Conseiller municipal.

- École élémentaire Jean Macé

- 1 Le Maire ou son représentant.
- 2 Monsieur Bruno Larbaneix, Conseiller municipal.

École élémentaire Jean Mermoz

- 1 Le Maire ou son représentant.
- 2 Monsieur Bruno Larbaneix, Conseiller municipal.

École élémentaire Mozart

- 1 Le Maire ou son représentant.
- 2 Monsieur Bruno Larbaneix, Conseiller municipal.

- École élémentaire Henri Rabourdin

- 1. Le Maire ou son représentant.
- 2. Monsieur Bruno Larbaneix, Conseiller municipal.

2020-06-10/18 - Désignation des représentants du Conseil municipal pour siéger Conseil d'administration Collège M. Bastié.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité, DÉSIGNE, afin de représenter la Commune de Vélizy-Villacoublay au sein du Conseil d'administration du Collège Maryse Bastié, les membres suivants :

Délégués titulaires :

- 1. Damien Metzlé, 6ème adjoint au Maire,
- 2. Alexandre Richefort, Conseiller municipal délégué.

<u>Délégués suppléants</u>:

- 3. Monsieur Michel Bucheton, Conseiller municipal,
- 4. Madame Christiane Lasconjarias, Conseillère municipale.

2020-06-10/19 - Désignation des représentants du Conseil municipal pour siéger Conseil d'administration Collège St. Exupéry.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité, DÉSIGNE, afin de représenter la Commune de Vélizy-Villacoublay au sein du Conseil d'administration du Collège Saint Exupéry, les membres suivants :

Délégués titulaires :

- 1. Damien Metzlé, 6ème adjoint au Maire,
- 2. Alexandre Richefort, conseiller municipal délégué.

Délégués suppléants :

- 3. Monsieur Michel Bucheton, conseiller municipal,
- 4. Madame Elodie Simoes, 5ème adjointe au Maire.

2020-06-10/20 - Désignation des représentants du Conseil municipal pour siéger Conseil d'administration IUT.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité, DÉSIGNE pour représenter la Commune de Vélizy-Villacoublay au sein du Conseil d'administration de l'IUT :

- <u>Délégué titulaire</u> : Monsieur Alexandre Richefort, Conseiller municipal délégué.
- <u>Délégué suppléant</u>: Monsieur Arnaud Bertrand, Conseiller municipal délégué.

2020-06-10/21 - Désignation des représentants du Conseil municipal pour siéger au Comité de gestion de l'entraide universitaire – MAS.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité, DÉSIGNE, afin de représenter la Commune de Vélizy-Villacoublay au sein du Comité de gestion de l'entraide universitaire, Monsieur Stéphane Lambert, Conseiller municipal délégué.

2020-06-10/22 - Désignation des représentants du Conseil municipal pour siéger au Comité de gestion CMP enfants et adolescents.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité, DÉSIGNE, pour représenter la Commune de Vélizy-Villacoublay au sein du Comité de gestion de la consultation médico-psychologique pour les enfants et les adolescents, le membre suivant : Madame Magali Lamir, 1^{ère} adjointe au Maire.

2020-06-10/23 - Désignation des représentants du Conseil municipal pour siéger au Comité local pour le logement autonome des jeunes – CLLAJ.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité, DÉSIGNE, afin de représenter la Commune de Vélizy-Villacoublay au sein du Conseil d'administration du Comité local pour le logement autonome des jeunes, Monsieur Michaël Janot, Conseiller municipal.

2020-06-10/24 - Désignation des représentants du Conseil municipal pour siéger à Vélizy-Associations.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité, DÉSIGNE, pour représenter la Commune de Vélizy-Villacoublay au sein de Vélizy Associations, en sus du Maire, membre d'honneur:

- o Madame Élodie Simoes, 5^{ème} adjointe au Maire,
- o Monsieur Damien Metzlé, 6ème adjoint au Maire,
- Monsieur Olivier Poneau, 8^{ème} adjoint au Maire,
- o Madame Catherine Despierre, Conseillère municipale déléguée,
- o Monsieur Marouen Touibi, Conseiller municipal délégué,
- o Monsieur Alexandre Richefort, Conseiller municipal délégué,
- o Madame Sophie Paris, Conseillère municipale.

2020-06-10/25 - Désignation des représentants du Conseil municipal pour siéger à l'Association relais-nature de la cour Roland.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité, DÉSIGNE, pour représenter la Commune de Vélizy-Villacoublay au sein de l'association Relais Nature Jouy-Vélizy, les membres suivants :

<u>Délégué titulaire</u>: Madame Dominique Busigny, Conseillère municipale.

<u>Délégué suppléant</u>: Madame Josette Marchais.

2020-06-10/26 - Désignation des représentants du Conseil municipal pour siéger aux ateliers de la Cour Roland.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité, DÉSIGNE, pour représenter la Commune de Vélizy-Villacoublay au sein de l'association Les Ateliers de la Cour Roland, les membres suivants :

Délégué titulaire : Madame Dominique Busigny, conseillère municipale.

<u>Délégué suppléant</u>: Madame Josette Marchais.

2020-06-10/27 - Désignation des représentants du Conseil municipal pour siéger au Poney-Club.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité, DÉSIGNE, pour représenter la Commune de Vélizy-Villacoublay au sein du Conseil d'administration du Poney-Club, les membres suivants :

- o Madame Elodie Simoes, 5^{ème} adjointe au Maire.
- o Madame Odile Novel, conseillère municipale,
- o Madame Christine Decool,
- Monsieur Denis Corman.

2020-06-10/28 - Désignation du représentant au sein de l'Association Nationale des Elus en charge du Sport.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité, DÉSIGNE, pour représenter la Commune de Vélizy-Villacoublay au sein du Conseil d'administration de l'Association Nationale des Elus en charge du Sport, le membre suivant : Madame Elodie Simoes, 5^{ème} adjointe au Maire.

2020-06-10/29 - Désignation des représentants au sein du Centre d'accueil de jour La Porte Verte (association).

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité, DÉSIGNE, pour représenter la Commune de Vélizy-Villacoublay au sein du Conseil d'administration du Centre d'accueil de jour La Porte Verte, les membres suivants :

- o Monsieur Pascal Thévenot, Maire,
- o Madame Chrystelle Coffin, Conseillère municipale déléguée.

2020-06-10/30 - Désignation des représentants du Conseil municipal pour siéger à l'École de musique et de danse.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité, DÉSIGNE, pour représenter la Commune de Vélizy-Villacoublay au sein du Conseil d'administration de l'Ecole de musique et de danse, en sus du Maire, Président d'honneur, les membres suivants :

- o Madame Elodie Simoes, 5^{ème} adjointe au Maire,
- o Monsieur Bruno Drevon, 10ème adjoint au Maire,
- o Madame Dominique Busigny, Conseillère municipale,
- o Madame Valérie Sidot-Courtois, Conseillère municipale.

2020-06-10/31 - Désignation des représentants du Conseil municipal pour siéger à l'Onde.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité, DÉSIGNE, pour représenter la commune de Vélizy-Villacoublay au sein du Conseil d'administration de L'Onde, théâtre et centre d'art, les membres suivants :

- o Monsieur Bruno Drevon, 10ème adjoint au Maire,
- o Monsieur Stéphane Lambert, Conseiller municipal délégué,
- Madame Valérie Sidot-Courtois, Conseillère municipale,
- o Madame Dominique Busigny, Conseillère municipale,
- o Madame Christiane Lasconjarias, Conseillère municipale,
- o Madame Sophie Paris, Conseillère municipale,
- Monsieur Pierre-François Brisabois, Conseiller municipal.

DÉSIGNE, pour représenter au sein du Conseil d'administration de L'Onde, théâtre et centre d'art, les membres suivants :

- o Madame Anne-Marie Solinas,
- Madame Alicia Tardif,
- o Monsieur Patrice Albertini,
- o Monsieur Philippe Cordat.

2020-06-10/32 - Désignation des représentants du Conseil municipal pour siéger à la Commission Locale d'Évalutation des Charges Transférées (CLECT).

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité, DÉSIGNE les membres suivants pour siéger à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT), pour le groupe « Façonnons Vélizy pour l'avenir » :

- en qualité de titulaire :
 - Monsieur Pascal Thévenot, Maire,
 - Monsieur Jean-Pierre Conrié, 2ème adjoint au Maire.
- en qualité de suppléant :
 - Madame Magali Lamir, 1ère adjointe au Maire,
 - Monsieur Bruno Drevon, 10ème adjoint au Maire.

2020-06-10/33 - Désignation des représentants au sein du Centre de Ressources et d'Innovation Mobilité Handicap (CEREMH).

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité, DÉSIGNE, pour représenter la Commune de Vélizy-Villacoublay au sein du CEREMH, les membres suivants :

Membre titulaire:

o Monsieur Pascal Thévenot, Maire,

<u>Membre suppléant</u>:

o Monsieur Stéphane Lambert, Conseiller municipal délégué.

2020-06-10/34 - Désignation des représentants du Conseil municipal pour siéger à la Commission communale des impôts directs.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité, DÉSIGNE, afin de représenter la Commune de Vélizy-Villacoublay au sein de la Commission communale des impôts directs, les personnes suivantes :

- 16 titulaires

- 1. Jean-Pierre Conrié,
- 2. Alexandre Richefort,
- 3. Elodie Simoes,
- 4. Lina Merlière,
- 5. Christiane Lasconjarias,
- 6. Pierre Testu,
- 7. Dominique Busigny,
- 8. Omar N'Dior,
- 9. Christine De Barros,
- 10. Jean-Pierre Lefevre,
- 11. Josette Marchais,
- 12. Claudine Queyrie,
- 13. Pierre-François Brisabois,
- 14. Frédéric Deltour,
- 15. Christine Decool,
- 16. Vladislav Vlaida Babic.

- 16 suppléants

- 1. Jean-Claude Ferret,
- 2. Joseph Goncalves Martins,
- 3. Johanne Ledanseur,
- 4. Bruno Laffite,
- 5. Daniel Hucheloup,
- 6. Jean-Roch Metzlé,
- 7. Laurent Guyon,
- 8. Sébastien Goncalves- Martins,
- 9. Patrice Albertini,
- 10. Alain Lemaire,
- 11. Claude Porcheron,
- 12. Odile Novel,
- 13. François Daviau,
- 14. Stéphane Laudy,
- 15. Frederic Hucheloup,
- 16. Jean-Luc Lasconjarias.

2020-06-10/35 - Désignation des représentants du Conseil municipal pour siéger à la Commission communale des marchés forains.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité, DÉSIGNE en sus du Maire, Président de la commission et afin de siéger au sein de la commission communale des marchés forain, les membres suivants :

- 1. Madame Nathalie Brar-Chauveau, 7^{ème} adjointe au Maire,
- 2. Madame Dominique Busigny, Conseillère municipale.
- 3. Madame Catherine Despierre, Conseillère municipale déléguée,
- 4. Monsieur Marouen Touibi, Conseiller municipal délégué.

2020-06-10/36 - Désignation des représentants du Conseil municipal pour siéger à la Commission communale des taxis.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité, DÉSIGNE en sus du Maire, Président de la commission, afin de siéger au sein de la commission communale des taxis, les membres suivants :

Membres titulaires:

- 1. Madame Nathalie Brar-Chauveau, 7ème adjointe au Maire,
- 2. Monsieur Pierre Testu, 11ème adjoint au Maire,
- 3. Madame Catherine Despierre, conseillère municipale déléguée,

Membres suppléants :

- 4. Madame Dominique Busigny, conseillère municipale,
- 5. Madame Solange Pétret-Racca, conseillère municipale,
- 6. Monsieur Marouen Touibi, Conseiller municipal délégué.

2020-06-10/37 - Désignation des représentants du Conseil municipal pour siéger à la Commission des permis de construire.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité, DÉSIGNE les membres suivants pour constituer le groupe de travail des permis de construire :

- o Monsieur Frédéric Hucheloup, 4ème adjoint au Maire,
- o Monsieur Damien Metzlé, 6ème adjoint au Maire,
- o Madame Johanne Ledanseur, 9ème adjoint au Maire,
- o Monsieur Bruno Drevon, 10ème adjoint au Maire,
- o Monsieur Marouen Touibi, Conseiller municipal délégué,
- o Madame Solange Pétret-Racca, Conseillère municipale,
- o Monsieur Michaël Janot, Conseiller municipal,
- o Monsieur Michel Bucheton, Conseiller municipal,
- o Pierre-François Brisabois, Conseiller municipal,
- o Hugues Orsolin, Conseiller municipal.

2020-06-10/38 - Désignation des représentants du Conseil municipal pour siéger à la Commission consultative de l'environnement.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité, DÉSIGNE, pour représenter la Commune de Vélizy-Villacoublay de la Commission consultative de l'environnement, les membres suivants :

Membre titulaire:

Monsieur Pierre Testu, 11^{ème} adjoint au Maire,

Membre suppléant :

Monsieur Frédéric Hucheloup, 4^{ème} adjoint au Maire,

2020-06-10/39 - Désignation des représentants du Conseil municipal en qualité de correspondant défense.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité, DÉSIGNE Monsieur Pierre Testu, 11^{ème} adjoint au Maire, en qualité de correspondant défense de la Commune.

2020-06-10/40 - Désignation des représentants du Conseil municipal pour siéger au Conseil de discipline.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité, DÉSIGNE, afin de représenter la Commune de Vélizy-Villacoublay au sein du Conseil de discipline, Madame Johanne Ledanseur, 9ème adjointe au Maire.

2020-06-10/41 - Désignation des représentants du Conseil municipal pour siéger à la Mission locale intercommunale de Versailles.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité, DÉSIGNE, afin de représenter la Commune de Vélizy-Villacoublay au sein de la Mission Locale Intercommunale de Versailles, en sus du Maire qui y siège de droit, Madame Nathalie Brar-Chauveau, 7ème adjointe au Maire.

2020-06-10/42 - Désignation des représentants au sein de Comité de direction de la société VELIGEO.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité, DÉSIGNE, afin de représenter la Commune de Vélizy-Villacoublay au sein du Comité de direction de la société VÉLIGÉO, les membres suivants :

- 1. Monsieur Pascal Thévenot, Maire,
- 2. Monsieur Frédéric Hucheloup, 4ème adjoint au Maire.

2020-06-10/43 - Désignation des représentants au sein des instances du groupement d'intérêt public Maximilien.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité, DÉSIGNE pour représenter la Commune de Vélizy-Villacoublay au sein des instances du groupement d'intérêt public Maximilien :

- Délégué titulaire : Monsieur Pascal Thévenot, Maire.
- <u>Délégué suppléant</u>: Monsieur Jean-Pierre Conrié, 2ème adjoint au Maire.

2020-06-10/44 - Désignation des représentants au sein du syndicat mixte Autolib' et vélib' Métropole.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité, DÉSIGNE, afin de représenter la Commune de Vélizy-Villacoublay au sein du syndicat mixte Autolib' et Vélib' Métropole, Madame Nathalie Brar-Chauveau, 7^{ème} adjointe au Maire.

2020-06-10/45 - Désignation des représentants du Conseil municipal pour siéger à la Commission intercommunale des impôts directs.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité, DÉSIGNE, afin de représenter la Commune de Vélizy-Villacoublay au sein de la Commission intercommunale des impôts directs, les personnes suivantes :

- 1. Monsieur André Grillet,
- 2. Monsieur Stéphane Torrez,
- 3. Madame Sylvie Prime,
- 4. Monsieur Patrice Liva.

2020-06-10/46 - Désignation des représentants du Conseil municipal pour siéger à la Commission intercommunale d'accessibilité.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité, DÉSIGNE afin de représenter la Commune de Vélizy-Villacoublay au sein de la commission intercommunale d'accessibilité, Monsieur Stéphane Lambert, Conseiller municipal délégué.

2020-06-10/47 - Désignation des représentants du Conseil municipal pour siéger à l'Établissement public foncier des Yvelines.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité, DÉSIGNE pour représenter la Commune de Vélizy-Villacoublay au sein de l'Etablissement Public Foncier des Yvelines :

- Délégué titulaire :
 - Monsieur Pascal Thévenot, Maire.
- Délégué suppléant :
 - Monsieur Frédéric Hucheloup, 4^{ème} adjoint au Maire.

2020-06-10/48 - Désignation des représentants du Conseil municipal au sein pour siéger au sein du Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la Vallée de la Bièvre (SIAVB).

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité, PROPOSE pour représenter la Commune de Vélizy-Villacoublay au sein du Syndicat intercommunal pour l'assainissement de la vallée de la Bièvre (SIAVB) :

- Délégués titulaires :
 - o Monsieur Pascal Thévenot, Maire,
 - o Monsieur Bruno Drevon, 10ème adjoint au Maire.
- Délégués suppléants :
 - o Monsieur Frédéric Hucheloup, 4^{ème} adjoint au Maire,
 - o Monsieur Alexandre Richefort, Conseiller municipal délégué.

2020-06-10/49 - Désignation des représentants du Conseil municipal pour siéger au sein du Syndicat Intercommunal de l'Amont de la Bièvre (SIAB).

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité, DÉSIGNE pour représenter la Commune de Vélizy-Villacoublay au sein du Syndicat intercommunal de l'Amont de la Bièvre :

- Délégués titulaires :
 - o Monsieur Pascal Thévenot, Maire,
 - o Madame Nathalie Brar-Chauveau, 7^{ème} adjointe au Maire.
- Délégués suppléants :
 - Monsieur Frédéric Hucheloup, 4^{ème} adjoint au Maire,
 - o Madame Nathalie Normand, Conseillère municipale.

2020-06-10/50 - Désignation des représentants du Conseil municipal pour siéger au sein d'HYDREAULYS.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité, DÉSIGNE pour représenter la Commune de Vélizy-Villacoublay au sein des instances d'HYDREAULYS :

- <u>Délégué titulaire</u> : Monsieur Pascal Thévenot, Maire.
- <u>Délégué suppléant</u> : Monsieur Frédéric Hucheloup, 4^{ème} adjoint au Maire.

2020-06-10/51 - Désignation des représentants du Conseil municipal pour siéger au sein des instances de Paris Métropole.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité, DÉSIGNE pour représenter la Commune de Vélizy-Villacoublay au sein des instances de Paris Métropole :

- Délégué titulaire : Monsieur Pascal Thévenot, Maire.
- <u>Délégué suppléant</u>: Monsieur Jean-Pierre Conrié, 2^{ème} adjoint au Maire.

2020-06-10/52 - Désignation des représentants du Conseil municipal pour siéger au SIGEIF.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité, DÉSIGNE pour représenter la Commune de Vélizy-Villacoublay au sein du Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France :

- Délégué titulaire : Monsieur Pascal Thévenot, Maire,
- <u>Délégué suppléant</u> : Monsieur Pierre Testu, 11^{ème} adjoint au Maire.

2020-06-10/53 - Désignation des représentants du Conseil municipal pour siéger Syndicat Intercommunal d'Aménagement Jouy-Vélizy.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité, DÉSIGNE pour représenter la Commune de Vélizy-Villacoublay au sein du Syndicat Intercommunal d'Aménagement Jouy/Vélizy :

- Délégués titulaires :
 - o Monsieur Pascal Thévenot, Maire,
 - o Madame Elodie Simoes, 5^{ème} adjointe au Maire,
 - o Monsieur Alexandre Richefort, Conseiller municipal délégué.
- <u>Délégué suppléant</u> :
 - o Monsieur Olivier Poneau, 8ème adjoint au Maire,

2020-06-10/54 - Désignation des représentants du Conseil municipal pour siéger au CNAS.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité, DÉSIGNE, afin de représenter la Commune de Vélizy-Villacoublay au sein du Comité National d'Action Sociale (CNAS), Madame Johanne Ledanseur, 9ème adjointe au Maire.

2020-06-10/55 - Désignation des représentants du Conseil municipal pour siéger à SEMIV.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à la majorité avec 29 voix pour (Façonnons Vélizy pour l'avenir) et 6 voix contre (Vélizy-Villacoublay 2020 et Vélizy Écologiste et Solidaire); DÉSIGNE, pour représenter la Commune de Vélizy-Villacoublay au sein du Conseil d'administration de la SEMIV:

- Monsieur Pascal Thévenot, Maire,
- o Madame Magali Lamir, 1ère adjointe au Maire,
- o Monsieur Jean-Pierre Conrié, 2^{ème} adjoint au Maire,
- Monsieur Frédéric Hucheloup, 4^{ème} adjoint au Maire,

- o Monsieur Bruno Drevon, 10ème adjoint au maire,
- o Monsieur Alexandre Richefort, Conseiller municipal délégué,
- o Monsieur Marouen Touibi, Conseiller municipal délégué,
- o Monsieur Omar N'Dior, Conseiller municipal délégué,
- o Monsieur Michel Bucheton, Conseiller municipal.

DÉSIGNE, pour représenter la Commune de Vélizy-Villacoublay aux Assemblées Générales au sein de la Société d'Economie Mixte Immobilière de Vélizy :

<u>Délégué titulaire</u> :

Monsieur Jean-Pierre Conrié, 2^{ème} adjoint au Maire.

Délégué suppléant :

- o Monsieur Frédéric Hucheloup, 4ème adjoint au Maire.
- **M. le Maire** : « Nous passons maintenant à une délibération par laquelle vous m'autoriser à représenter la Ville pour l'élection à la présidence de la SEMIV. »

2020-06-10/56 - Autorisation donnée au Maire de représenter la Ville de Vélizy-Villacoublay lors de l'élection à la présidence de la SEMIV.

Rapporteur: M. le Maire

M. le Maire : « Je vous propose de me porter candidat au poste de Président de la SEMIV au prochain Conseil d'administration.

Avez-vous des questions? Non. Nous passons au vote. »

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à la majorité avec 28 voix pour (Façonnons Vélizy pour l'avenir) et 6 voix contre (Vélizy-Villacoublay 2020 et Vélizy Écologiste et Solidaire) M. Pascal Thévenot ne prenant pas part au vote, AUTORISE Monsieur Pascal Thévenot, Maire, à représenter la Commune de Vélizy-Villacoublay en se portant candidat à la présidence de SEMIV.

M. le Maire: « Nous passons aux représentants du Conseil municipal au CCAS. »

2020-06-10/57 - Election des représentants du Conseil municipal pour siéger au sein du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Rapporteur: M. le Maire

- **M. le Maire** : « Je vous propose de ne pas passer par l'isoloir. Vous allez trouver sur vos bureaux respectifs les bulletins vous permettant de voter. Les candidats sont Magali Lamir, Michèle Ménez, Chrystelle Coffin, Christiane Lasconjarias, Stéphane Lambert, et Pascale Quéfélec pour les listes de M. Blanchard et M. Orsolin. »
- **M.** Blanchard: « Pardon M. le Maire, encore une fois, je ne suis pas certain que nous ayons voté le point 56? »
- **M. le Maire** : « En effet, considérant qu'il n'y a pas de rémunération des représentants de la SEMIV, je ne vous demande pas d'autoriser la rémunération des représentants de la SEMIV. Ce point est donc retiré de l'ordre du jour. »
- M. le Maire fait procéder au vote.
- **M. le Maire** : « Je vais demander aux deux assesseurs M. Metzlé et Mme Paris de venir dépouiller. »

Les assesseurs procèdent au dépouillement.

M. le Maire: « Nombre de suffrages exprimés 35. Liste Pascal Thévenot: 29 voix et liste Didier Blanchard et Hugues Orsolin: 6 voix. Sont donc élus Magali Lamir, Michèle Ménez, Chrystelle Coffin, Christiane Lasconjarias, Stéphane Lamber et Pascal Quéfélec. »

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, ÉLIT:

- la liste « Façonnons Vélizy pour l'avenir » ayant obtenu 29 voix.
- la liste commune « Vélizy-Villacoublay 2020 » et « Vélizy Écologiste et Solidaire » ayant obtenu 06 voix.
- Magali Lamir, 1ère adjointe au Maire,
- Michèle Ménez, 3ème adjointe au Maire,
- Chrystelle Coffin, Conseillère municipale déléguée,
- Christiane Lasconjarias, Conseillère municipale,
- Stéphane Lambert, Conseiller municipal délégué,
- Pascale Quéfélec, Conseillère municipale.

M. le Maire : « On continue de la même façon avec les membres de la Commission de délégation de service public. »

2020-06-10/58 - Election des membres de la CDSP. Rapporteur: M. le Maire

M. le Maire : « Les candidats sont Jean-Pierre Conrié, Frédéric Hucheloup, Nahtalie Brar-Chauveau, Pierre Testu, Michèle Ménez, Dominique Busigny, Catherine Despierre, Chrystelle Coffin pour la liste que je présente et pour la liste présentée par Didier Blanchard et Hugues Orsolin, Pierre-François Brisabois et Hugues Orsolin. »

M. le Maire fait procéder au vote.

M. le Maire : « Je vais demander à nouveau aux deux assesseurs M. Metzlé et Mme Paris de dépouiller. »

Les assesseurs procèdent au dépouillement.

M. le Maire: « Suffrages exprimés 35. Liste Pascal Thévenot 29 voix, liste Didier Blanchard et Hugues Orsolin 6 voix. Sont donc élus Jean-Pierre Conrié, Frédéric Hucheloup, Nahtalie Brar-Chauveau, Pierre Testu, Michèle Ménez, Dominique Busigny, Catherine Despierre, Chrystelle Coffin, Pierre-François Brisabois et Hugues Orsolin. »

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, ÉLIT :

- la liste « Façonnons Vélizy pour l'avenir » ayant obtenu 29 voix.
- la liste commune « Vélizy-Villacoublay 2020 » et « Vélizy Écologiste et Solidaire » ayant obtenu 06 voix.

<u>Titulaires:</u>

- Jean-Pierre Conrié, 2ème adjoint au Maire,
- Frédéric Hucheloup, 4ème adjoint au Maire,
- Nahtalie Brar-Chauveau, 7ème adjointes au Maire,
- Pierre Testu, 11ème adjoint au Maire,
- Pierre-François Brisabois, Conseiller municipal.

Suppléants :

- Michèle Ménez, 3ème adjointe au Maire,
- Dominique Busigny, Conseillère municipale,
- Catherine Despierre, Conseillère municipale déléguée,
- Chrystelle Coffin, Conseillère municipale déléguée,
- Hugues Orsolin, Conseiller municipal.

M. le Maire : « Je vous propose de continuer avec la commission d'appel d'offres sur le même principe. »

2020-06-10/59 - Election des membres de la CAO. Rapporteur: M. le Maire

M. le Maire : « Je vous propose pour mon groupe Jean-Pierre Conrié, Michèle Ménez, Frédéric Hucheloup, Pierre Testu, Michel Bucheton, Catherine Despierre, Chrystelle Coffin, Alexandre Richefort, pour le groupe de Didier Blanchard et Hugues Orsolin, François Daviau et Didier Blanchard. »

M. le Maire fait procéder au vote.

M. le Maire : « Je vais demander à nouveau au deux assesseurs M. Metzlé et Mme Paris de procéder au dépouillement. »

Les assesseurs procèdent au dépouillement.

M. le Maire: « Suffrages exprimés 35. Liste Pascal Thévenot 29 voix, liste Didier Blanchard et Hugues Orsolin 6 voix. Sont donc élus Jean-Pierre Conrié, Michèle Ménez, Frédéric Hucheloup, Pierre Testu, Michel Bucheton, Catherine Despierre, Chrystelle Coffin, Alexandre Richefort, François Daviau et Didier Blanchard. »

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, ÉLIT :

- la liste « Façonnons Vélizy pour l'avenir » ayant obtenu 29 voix.
- la liste commune « Vélizy-Villacoublay 2020 » et « Vélizy Écologiste et Solidaire » ayant obtenu 06 voix.

Titulaires:

- Jean-Pierre Conrié, 2ème adjoint au Maire,
- Michèle Ménez, 3ème adjointe au Maire,
- Frédéric Hucheloup, 4ème adjoint au Maire,
- Pierre Testu, 11^{ème} adjoint au Maire,
- François Daviau, Conseiller municipal.

Suppléants :

- Michel Bucheton, Conseiller municipal,
- Catherine Despierre, Conseillère municipale déléguée,
- Chrystelle Coffin, Conseillère municipale déléguée,
- Alexandre Richefort, Conseiller municipal délégué,
- Didier Blanchard, Conseiller municipal.

M. le Maire : « La commission d'appel d'offres ne se réunie pas sur tous les marchés sur une procédure adaptée, je vous propose donc de créer pour ces marchés, quand c'est nécessaire, une commission ad'hoc. »

2020-06-10/60 - Création et désignation des membres de la Commission ad 'hoc. Rapporteur: M. le Maire

M. le Maire : « Elle reprend les mêmes conditions que la CAO avec les mêmes membres si vous êtes d'accord ?

Je vous propose donc de la créer. Avec-vous des questions ? Non, nous passons au vote.

Je vous propose de nommer les mêmes représentants que pour la Commission d'Appel d'Offres ? Etes-vous d'accord pour un vote à mains levées ? »

Le vote à mains levées et validé à l'unanimité.

M. le Maire: « Avez-vous des questions? Non, nous passons au vote. »

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité, DÉCIDE de créer une commission ad'hoc pour toute la durée du mandat 2020-2026, DIT que cette commission se réunira dans le cadre de la passation des marchés publics relevant de l'article R2123-1 3° du code de la commande publique (marchés ayant pour objet des services sociaux et autres services spécifiques) et également pour les marchés de travaux dont le montant situe entre la limite fixée par la délibération relative aux délégations du Conseil municipal au Maire et le seuil européen, FIXE à 5 le nombre de membres titulaires et 5 le nombre de titulaires suppléant, auxquels doit être ajouter le Maire, Président de droit, DÉSIGNE pour siéger dans cette commission, les membres qui ont été élus membres de la Commission d'Appel d'Offres, compte tenu des missions de ladite commission, à savoir :

Monsieur Pascal Thévenot, Maire, Président de la Commission,

Titulaires:

- Jean-Pierre Conrié, 2^{ème} adjoint au Maire,
- Michèle Ménez, 3ème adjointe au Maire,
- Frédéric Hucheloup, 4^{ème} adjoint au Maire,
- Pierre Testu, 11ème adjoint au Maire,
- François Daviau, Conseiller municipal.

Suppléants:

- Michel Bucheton, Conseiller municipal,
- Catherine Despierre, Conseillère municipale déléguée,
- Chrystelle Coffin, Conseillère municipale déléguée,
- Alexandre Richefort, Conseiller municipal délégué,
- Didier Blanchard, Conseiller municipal.

M. le Maire: « C'était la dernière délibération et je vous remercie. C'était un conseil sans question de fonds. Maintenant que l'exécutif est élu, que les représentants de la Ville dans tous les organismes sont élus, je vous propose de passer à des sujets de fonds avec notamment les commissions qui se réuniront le lundi 22 juin à 19h. On se retrouvera, si les consignes sanitaires n'évoluent pas, pour un Conseil en réunion Teams car il n'y aura pas de vote à bulletins secrets. J'espère que nous retrouverons la salle du Conseil municipal en septembre pour retrouver un peu de vie. À deux mètres, vous êtes tous très sages. Ça a des avantages mais c'est très triste. Heureusement que quelques-uns ont mis un peu d'ambiance.

Je vous remercie. Je remercie le public peu nombreux. Ce n'était pas le Conseil municipal le plus passionnant. Au Conseil prochain, il y a presque 40 délibérations de prévues. En évitant le vote à bulletin secret, on a gagné un peu de temps. Mme Brar-Chauveau souhaite prendre la parole. »

Mme Brar-Chauveau : « Serait-il possible, si personne n'y voit d'inconvénient, que la commission Ressources soit décalée à 19h30. »

M. le Maire : « Si tout le monde est d'accord, on acte pour la commission Ressources à 19h30. »

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 22 heures 15.

Pascal Thévenot Maire

Le compte rendu du Conseil municipal a été affiché le 23 juin 2020